



**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2019**

Fibre Optique : déploiement imminent

Le Conseil Municipal s'est prononcé sur l'implantation d'une usine sur la zone de Brive-Laroche et le déploiement de la fibre optique en partenariat avec le Conseil Départemental.



Implantation de la société SO'HAM sur la zone de Brive-Laroche

Le Conseil Municipal s'est penché sur le dossier d'implantation d'une charcuterie industrielle dans la partie sud de la zone de Brive-Laroche. Cette usine produira des jambons cuits et ce sera une installation classée. Les élus se sont particulièrement interrogés sur les nuisances que pourraient générer cet établissement en terme de bruit, d'odeurs et ou bien encore de desserte routière.

L'entreprise SO'HAM appartient à un groupement d'entreprises françaises du Sud-Ouest et allemandes. Les approvisionnements doivent venir du grand sud-ouest. L'investissement représente 29 millions d'euros et à terme il représente jusqu'à 130 emplois.

Le maire a estimé que c'est une très belle opportunité en particulier dans le contexte de crise des entreprises agro-alimentaire. Avec Chronopost et Via Post notamment, ce sont plusieurs centaines d'emplois que se profilent.

Brive-Laroche démontre ainsi toute sa pertinence.

Le Conseil Municipal a donc émis un avis favorable.

Fibre optique

C'est parti pour le jalon N°1.

Les élus ont autorisé le Maire à signer une convention avec le syndicat DORSAL pour implanter sur le domaine public un répartiteur optique qui va permettre de déployer la fibre sur un grand secteur partant du bourg et remontant au nord de la commune jusqu'à Gumond et le secteur de la Roche-Haute.

Saint-Pantaléon-de-Larche est en effet concerné par l'initiative du Conseil Départemental en matière de déploiement de la fibre optique. Une réunion récente avec les représentants du Conseil Départemental et des entreprises en charge du déploiement de la fibre a permis de faire le point de ces travaux. 2 000 boîtes aux lettres à desservir ont été recensées. Les travaux pour le premier secteur appelé jalon 1 vont commencer prochainement. Les autres parties de la commune seront traitées dans la foulée. La commune devrait accueillir au total quatre répartiteurs optiques : un sur Bernou et deux sur le secteur du Roc-Lestrade.

Refonte des trésoreries

Le Conseil Municipal a discuté du projet de refonte des trésoreries que le ministre des comptes publics est venu présenter, récemment, à Saint-Ybard.

Alain Lapacherie a dit son scepticisme. Pour lui, cette refonte des trésoreries n'est pas opportune. Le grand débat a bien montré que la population et les saint-pantaléonnais en particulier, attendent des services publics de proximité, animés par des interlocuteurs et pas seulement des plateformes internet. Cette réforme cache un transfert de charge des opérations de caisse qui sont aujourd'hui effectuées par les agents de l'Etat.

En parallèle, le rôle de conseiller financier joué par le trésorier risque de s'effacer, ainsi que le contrôle qu'il pouvait exercer.

Alain Lapacherie, avec le soutien du conseil municipal a donc saisi les parlementaires et le sous-préfet de cette question importante.

Les œuvres de Michel Cendra-Terrassa dans les restaurants scolaires

Michel Cendra-Terrassa outre ses fonctions d'élus au sein du Conseil Municipal est un artiste peintre reconnu. Il a fait don à la commune d'un magnifique portrait de Charles Ceyrac qui orne le hall de l'espace culturel qui porte le même nom.

Avec la mise en service du nouveau restaurant scolaire de l'école du bourg, Michel Cendra-Terrassa a proposé au Conseil Municipal de choisir parmi ses œuvres des tableaux. Quatre œuvres par salle de restaurant ont été choisies, sur le thème du végétal dont des fruits.

Alain Lapacherie, au nom de ses collègues a salué tout particulièrement ce nouveau geste pour les enfants des écoles saint-pantaléonaises.

Le maire a annoncé l'organisation prochaine de réunions de quartiers sur les secteurs de :

-Laumeuil, Le Roc-Lestrade pour évoquer les futurs aménagements de la rue de la Fontaine et le programme trottoir.

-Les Picadis pour évoquer la nouvelle tranche de travaux sur le talus SNCF et les projets communaux.

Dominique Paroutot a rappelé notamment, l'organisation en collaboration avec l'Amicale Laïque et le magasin Carrefour de Brive, de la 2^{ème} édition d'une grande chasse aux œufs au Parc de Lestrade le dimanche 28 avril 2019.